



## Augmentation de la taxe foncière

*Un manque de vision et d'anticipation qui nous coûte cher*

Madame le maire aime à ouvrir ses discours par cette maxime de Thiers « Gouverner c'est prévoir », qui sous-entend que les personnes en charge de responsabilités publiques ont une vision plus large de la situation que leurs administrés. Or, l'envolée de la facture énergétique (qui explique la hausse de notre taxe foncière) n'est pas un coup de tonnerre dans un ciel serein. Elle était annoncée depuis longtemps par les experts, non pas dans ce contexte de guerre en Ukraine, mais dans celui de la raréfaction des énergies fossiles à bas coût et dans celui de la crise climatique qui exige de diminuer le recours à ces énergies très polluantes et fortement émettrices de gaz à effet de serre (GES) responsables de la crise climatique.

Cela fait plus de dix ans que nous proposons un programme d'économies d'énergies : isolation des bâtiments, efficacité de l'éclairage public, développement des mobilités douces... sans avoir été entendus.

**Dans ce contexte bien connu, la sobriété énergétique était à mettre en place depuis des années.** Malheureusement, la majorité actuelle et les précédentes mandatures, ont longtemps assimilé sobriété énergétique à « écologie punitive ».

Durant leur premier mandat, D. Jutier et M. A. Polo de Beaulieu (2014-2020), pas plus que leurs co-élus depuis 2020, n'ont entendu de la part des élus de la majorité ce terme de sobriété énergétique, jusqu'au jour de la présentation au conseil municipal du budget catastrophique, sur lequel nous nous sommes abstenus. M. A. Polo de Beaulieu a alors fait remarquer qu'il était vraiment dommage d'attendre d'être le dos au mur pour s'intéresser à la sobriété énergétique, ce à quoi il nous a été répondu « qu'il valait mieux tard que jamais ». Nous sommes loin de « gouverner c'est prévoir ».

**En France, 85 % des villes n'ont pas augmenté leur taxe foncière ce printemps.** A

Rambouillet les taux d'imposition 2023 de la part communale ont augmentés de 6,78

points, passant de 35,69 % à 42,47 % **soit une variation financière en moyenne de 27,49 %** (hors les autres taxes expliquées ci-dessous).



Lors de leur première campagne électorale en 2014, les écologistes de Rambouillet, affirmaient (selon le scénario NEGAWATT\*) que la meilleure énergie est celle que l'on ne consomme pas et appelaient à un vaste programme d'isolation des bâtiments publics et d'aide aux particuliers pour l'isolation de leurs habitations. Lors de la campagne électorale de 2020, nous avons signé le Pacte de la transition qui propose aux citoyen·nes et aux élu·es locaux de s'engager, à travers 32 mesures concrètes à oeuvrer ensemble pour des communes plus écologiques, solidaires et démocratiques. Contrairement à de nombreux candidats, Madame Matillon avait refusé de signer ce pacte qui stipulait, dès son premier article, de mener une politique de sobriété et d'efficacité énergétique des bâtiments.

**Autres exemples de manque de vision et d'anticipation de la municipalité : la gestion des biodéchets que la loi nous imposera pour le 1er janvier 2024 et qui deviendront une ressource, la gestion de l'eau, la végétalisation de la ville souvent évoquée jamais réalisée, le bio dans les cantines qui n'est toujours qu'au niveau légal (20 %), l'habitat écologique jamais abordé...**

Une chose est certaine, nous n'avons pas la même conception de la transition écologique

: la simple mise aux normes de l'éclairage public (leds) est présentée par la mairie comme la transition écologique à grand renfort de plaquettes, d'articles dans les journaux locaux et lors d'une réunion publique mais il faut rétablir les faits : c'est la loi climat qui oblige la mairie à cet investissement qui aurait dû être anticipé depuis bien longtemps.

Nous nous réjouissons de l'isolation thermique du Bon Vieux Temps et de certaines écoles en n'oubliant pas de demander la végétalisation de leur cour pour créer des îlots de fraîcheur en période de canicule. Nous regrettons que des bâtiments municipaux d'importance ne soient pas encore isolés, comme la mairie avec ses fenêtres à simple vitrage. A-t-il été mis en place une politique de réduction des coûts énergétiques des bâtiments les plus énergivores ?

**Nous avons à l'évidence besoin d'une véritable politique municipale et intercommunale – c'est en partie l'enjeu du PCAET (Plan climat-air-énergie territorial) hélas indigent sur Rambouillet Territoires (voir notre article dans RI n° 324) – qui devrait viser non seulement la sobriété énergétique mais également la recherche de possibilité de sources d'énergies locales comme le solaire photovoltaïque et/ou thermique, la géothermie profonde, le biogaz... on en est loin.**

Tout près de nous, existent des compétences et des expériences qui pourraient inspirer cette politique énergétique (ADEME, ALEC...) et des communes de Versailles Grand Parc, Saint-Étienne, Lorient... qui ont engagé depuis longtemps des actions pour les énergies alternatives. Il conviendrait de réfléchir à la création d'une commission Énergie pour co- construire une politique énergétique capable d'affronter l'avenir.

\*Association qui publie, tous les cinq ans, un « scénario » qui détaille une transition énergétique permettant de se passer de l'énergie nucléaire et presque totalement des énergies fossiles à l'horizon 2050

**Pour nous contacter** : prénom.nom@rambouillet.fr



David Jutier



France Desmet



Alain Poulet



Mélanie Sordon



Jean-Luc Bernard



Marie-Anne Polo de Beaulieu